

<http://lyon-ouest.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article261>



Infirmier.e de pratique avancée

- Nouveautés ! - Nouveaux métiers -

Date de mise en ligne : lundi 2 juillet 2018

Copyright © CIO Lyon Ouest - Tous droits réservés

Infirmier.e de pratique avancée / Infirmier.e clinicien.ne

Actuellement en construction au niveau législatif ce nouveau métier est à mi-chemin entre l'infirmier et le médecin.

L'infirmier.e de pratique avancée dispose d'une autonomie importante et peut être amené à faire des actes jusqu'alors réservés aux médecins.

[En savoir plus](#)

[Voir l'arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée](#)